

Bas-Languedoc, France â€“ Le Syndicat renouvelle sa confiance Ã Suez pour 13 ans

Dossier de-
 la rÃ©daction de H2o
February 2022

CrÃ©ation de la premiÃ¨re sociÃ©tÃ© d'Ã©conomie mixte Ã opÃ©ration unique (SemOp) Ã mission dans le domaine de l'eau potable

Le Syndicat du Bas Languedoc a confiÃ© la dÃ©lÃ©gation du service public de l'eau potable des 27 communes qui le composent Ã la sociÃ©tÃ© d'Ã©conomie mixte Ã opÃ©ration unique (SemOp) Eau du Bas-Languedoc, dÃ©tenue Ã 40 % par la collectivitÃ© et Ã 60 % par Suez. Ce nouveau contrat, d'un chiffre d'affaires cumulÃ© d'environ 130 millions d'euros, a dÃ©butÃ© le 1er janvier 2022 pour une durÃ©e de 13 ans. La SemOp Eau du Bas Languedoc figure du coup comme la premiÃ¨re entreprise Ã mission, au sens de la loi Pacte de 2019, dans le domaine de l'eau potable. Cette mission est celle d'"assurer l'accÃ©s de tous Ã un service public d'alimentation en eau potable, gÃ©rÃ© de faÃ§on durable", en d'autres mots de : prÃ©server les ressources en amÃ©liorant la performance du service et en favorisant la maÃ®trise des consommations, rÃ©duire les Ã©missions de CO2 ; amÃ©liorer l'efficacitÃ© Ã©nergÃ©tique et protÃ©ger la biodiversitÃ©. Pour atteindre ces objectifs, SemOp investira 26 millions d'euros, sur la durÃ©e du contrat, dans le renouvellement et la modernisation des installations du Syndicat du Bas Languedoc. Parmi les nouveautÃ©s du contrat, les foyers bÃ©nÃ©ficieront d'une baisse de la facture d'eau potable de 10 %, rendue possible grÃ¢ce Ã une diminution de l'abonnement eau potable et du tarif des premiers mÃªtres cubes consommÃ©s (de 0 Ã 120 m3). Par ailleurs, un fonds de solidaritÃ©, alimentÃ© chaque annÃ©e par la SemOp Ã hauteur de 10 000 euros et le Syndicat du Bas Languedoc, sera mis en place pour aider les plus dÃ©munis.

Suez